



NATURE EN FÊTE SUR LES HAUTS DE RIBIERS

La journée « l'arbre réserve de vies » à Ribiers est prévue dimanche 22 mai 2016 de 14h à 17h30. Au programme : un concours photos référencé sur Instagram, un parcours découverte de la nature sous la conduite de Christian Pons, grand connaisseur des arbres anciens et membre du conseil municipal et des animations dans la salle des fêtes.



Préambule de « Nature en Fête »

La journée « Nature en fête » est organisée le 22 mai par l'Agence ITER France avec la commune de Ribiers, Val BUECH-MEOUGE, des Hautes-Alpes.

A travers « Nature en fête », qui comprend un concours photos, une sortie découverte, des ateliers et une exposition des dix lauréats du concours photos, l'Agence ITER France et ses partenaires vous proposent de vous immerger dans la richesse d'un patrimoine local souvent méconnu, sur la commune de Ribiers.

Cet événement (en cours de labellisation) s'inscrit dans le programme de sensibilisation du public développé par l'Agence ITER France en application des mesures telles que prescrites par l'arrêté du 3 mars 2008¹ en compensation des impacts générés lors de l'aménagement du site ITER à Cadarache, sur la commune de Saint-Paul-lez-Durance (Bouche-du-Rhône).

En application de ces mesures compensatoires, l'Agence ITER France a acquis un espace à très haut intérêt patrimonial de 118 ha en 2011 et 2012 en vue de sa préservation à Ribiers qui témoigne de la richesse des écosystèmes héritée d'une activité pastorale multiséculaire et de l'interaction de conditions naturelles très spécifiques (altitude, exposition et géologie). Les enjeux écologiques majeurs concernent notamment les insectes saproxyliques liés aux très vieux arbres appelés arbres réservoirs de biodiversité (ARB). Sur ce site, l'effort de gestion engagé par l'Agence ITER France depuis près de deux ans vise à réduire le manque de régénération de la forêt, solutionner des problèmes d'invasion par certaines espèces et de dépérissements précoces, en particulier dans la chânaie pubescente.

¹ Le programme de mesures compensatoires prévoit des acquisitions foncières réalisées sur trois communes et un plan de gestion pour chaque site, la gestion de plus de 1200 ha d'espaces naturels à Cadarache, une thèse et un programme de sensibilisation du public.





Programme de Nature en fête

Dimanche 22 Mai à Ribiers

14.00-16.15 : Ateliers/Animations à la salle Robert Veret (à côté de l'école) à Ribiers
(parking à proximité).

Ateliers et stands animés par le CPIE Hautes-Alpes, des représentants de l'office du tourisme, de la municipalité, des communautés locales...

14h30-15h45 : Parcours à la découverte des arbres sur les Hauts de Ribiers

Avec Christian Pons - expert Arbre Réservoir de biodiversité

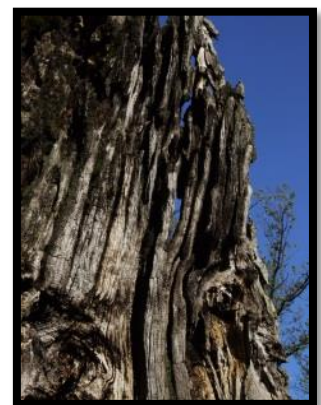
L'image étant au cœur de cette journée, nous inviterons les participants à prendre des instantanés lors du parcours biodiversité et des animations organisées, afin de les diffuser sur nos supports de communication.

16.15 : Annonce des résultats du concours photographique « l'arbre réserve de vies »

16.30-17.30 : Vernissage de l'exposition photos des 10 lauréats

Rafraîchissements

17.30 : Clôture de l'événement





Concours Instagram #arbresreservevies

Tenter de devenir lauréat pour exposer votre œuvre lors du vernissage de « Nature en fête ».

« L'arbre réserve de vies »

L'arbre réserve de vies, mis à l'honneur par le concours, correspond aux arbres très anciens également appelés arbres réservoirs de biodiversité. Marqueurs de l'héritage des pratiques agropastorales anciennes dans les forêts, ces arbres constituent les refuges de nombreuses espèces. Ils présentent de nombreuses cavités constituant un habitat de choix pour certaines espèces comme les champignons, des insectes saproxylophages, des lichens.

Le concours photo a pour objectif de matérialiser l'arbre en tant qu'individu, composante importante de la biodiversité d'un écosystème hébergeant une large diversité d'êtres vivants : insectes, oiseaux, reptiles, mammifères, bactéries, champignons, végétaux. Tous ces organismes vivants bénéficient de l'arbre pour l'utiliser comme ressource alimentaire, habitat ou support.

Aussi, les arbres matures en phase de sénescence et les arbres morts continuent, à travers les âges, à constituer de véritables réservoirs de biodiversité. Ces arbres perpétuent le cycle de vie en maintenant leur fonction de « réserves » pour les espèces qu'ils abritent.

Concours Instagram #Arbre réserve de vies

Modalités de participation

Vous êtes :

- ✓ **Amateur de photographies**
- ✓ **Artiste**
- ✓ **Passionné par la nature**
- ✓ **Fasciné par les arbres**
- ✓ **Émerveillé par la faune et la flore**
- ✓ **Vous avez entre 9 et 99 ans**

Munissez-vous de vos appareils photos ou de votre Smartphone pour prendre vos plus beaux clichés sur la thématique « l'arbre réservoir de vies ».





Critères de sélection

Les critères de sélection seront d'ordre esthétique et technique : symbolique de l'image, originalité de la photo et de son titre, difficultés de réalisation techniques de la prise de vue, précision de l'image, plans, couleurs, lumière (...)

Envoi des photographies

Vous pouvez publier vos œuvres :

1) Sur Instagram « On line » **#arbre réserve de vies**

Photo + titre

2) Par Email : veronique.marfaing@cea.fr

Photo + titre + lieu de prise de vue

Après avoir posté votre photo sur Instagram, merci de nous l'envoyer également **en Haute Définition, par E-mail** à l'adresse mentionnée ci-dessus, avant le 8 mai 2016 (dans l'optique d'une impression finale format A3 pour les 10 lauréats du concours).

Obligations réglementaires

- 1- Les photographies doivent obligatoirement illustrer des arbres anciens présentant des cavités, des branches mortes, des décollements d'écorce, habitats naturels pour les espèces animales et végétales.
- 2- 3 photographies maximum par participant.
- 3- Chaque photo doit contenir un titre associé (l'originalité sera récompensée)
- 4- Le lieu de prise de vue devra être précisé (ville, village ...). Le concours étant national, merci de préciser également les deux premiers chiffres du code postal associé.
- 5- Le recours à un logiciel de retouche est autorisé. Toutefois, le recours à la retouche d'images et aux filtres doit être utilisé avec parcimonie (les images saturées en couleur devront être limitées car elles ne répondent pas aux critères d'esthétisme/naturel de l'image).

Clôture officielle du concours : dimanche 8 mai 2016 à 00.00





Le jury du concours

Le jury sera composé d'experts de la nature et de la photographie :

Membres du Jury (à confirmer)

Maire de Ribiers, 1 représentant de la Direction des parcs naturels, 1 représentant de l'Agence ITER France, 1 photographe professionnel, 1 représentant de l'Office du Tourisme, 1 représentant du CPIE, 1 représentant de l'Office National des Forêts (ONF).

Lots gagnants

Pour les 10 gagnants : tirage photo (A3) et vernissage de l'exposition « l'arbre réserve de vies », dans le cadre de « Nature en fête », le 22 mai 2016

Pour les 3 premiers gagnants : en complément de l'exposition : diffusion des photos sur les supports de communication des partenaires de l'événement.

Pour le lauréat : en complément des lots sus mentionnés : une demi-journée offerte incluant une visite du parcours biodiversité de Cadarache et un repas au château de Cadarache (pour deux personnes).





Rétroplanning

- ❖ Lancement du concours sur Instagram, **le vendredi 18 mars 2016**
- ❖ Dépouillement et vote du jury, **le vendredi 13 mai 2016**
- ❖ Evénement « Nature en fête », à Ribiers, **le dimanche 22 mai 2016**

*Annonce des résultats du **concours photographique** « l'arbre réserve de vies » et vernissage de l'exposition des photographies des 10 lauréats.*





AGENCE  ITER FRANCE

www.itercadarache.org

Tél : 04.42.25.43.25

